



Septembre 2017

Contribution des Centres Ressources Illettrismes Région Auvergne-Rhône-Alpes à l'appel de l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) : « Il y a encore beaucoup à faire pour que l'illettrisme poursuive son recul »

CONTEXTE

Les chiffres de l'INSEE relatifs à l'illettrisme en Région Auvergne-Rhône-Alpes, publiés en 2016, montrent que le taux de personnes en situation d'illettrisme dans cette région est similaire au taux national de 7%.

Même si quelques disparités peuvent être notées selon les départements (les taux oscillant entre 6% et 8%), il semble que la situation soit assez homogène, quel que soit le type de territoire (rural ou urbain).

En 2016 au niveau national, « plus de 760 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans de nationalité française, ont participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Selon les évaluations effectuées à cette occasion, 10,8 % d'entre eux sont en difficulté de lecture. C'est d'abord le niveau en compréhension de l'écrit (traitements complexes) qui distingue les jeunes ayant des difficultés de ceux qui n'en ont pas. Les lecteurs efficaces se distinguent des lecteurs médiocres par une connaissance supérieure du vocabulaire. 5,1 % des jeunes peuvent être considérés en situation d'illettrisme ».

Voilà un enjeu commun à nos missions respectives. En effet, en qualité d'espaces d'animation à vocation territoriale œuvrant à l'amélioration des actions de lutte contre l'illettrisme et de prévention de l'illettrisme, les Centres Ressources Illettrisme (CRI) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaitent (ré)affirmer leur rôle de partenaires des Missions Locales.

C'est à ce titre que, nous basant sur notre observation du terrain et notre analyse des besoins, nous souhaitons contribuer à votre travail par quelques réflexions.

REFLEXIONS

1. Une orientation efficace vers un dispositif de formation passe par une prise d'indices sur les savoir-faire du jeune et son accès à l'autonomie

Cette prise d'indices, qui relève de la posture du conseiller, ne se limite aux savoir-faire en communication (orale et écrite), mais est à croiser avec d'autres indices appartenant aux différents champs tels que : le repérage spatio-temporel, la numérotique, le numérique, le vécu du parcours scolaire, le parcours professionnel, les stratégies mises en place, les attitudes et comportements.

Certains conseillers Mission Locale sont confrontés à la question : « *Comment identifier si un jeune a les acquis nécessaires en savoirs de base pour une entrée en formation qualifiante ?* ». L'impact est d'autant plus important que l'échec aux tests de positionnement d'une formation peut reporter l'entrée et le positionnement sur les autres formations. L'échec peut également casser la dynamique engagée par le jeune.



Cependant, en ce qui concerne *l'aspect linguistique*, nous avons été amenés à concevoir et à expérimenter avec certains conseillers des outils de prise d'indices sur les niveaux de langue ; soit pour des jeunes potentiellement en situation d'illettrisme, soit pour des jeunes FLE. Ces outils élaborés en fonction des situations d'accompagnement en Mission Locale, permettent au conseiller d'objectiver une première impression, sans pour autant rentrer dans une dynamique d'évaluation.

Lorsqu'un jeune ne peut pas rentrer sur le dispositif régional ou sur les formations qualifiantes, soit en raison d'une offre insuffisante, soit en raison de son statut (attente de régularisation...), soit en fonction de son profil (maîtrise insuffisante de l'écrit, manque d'autonomie...), il est important de pouvoir identifier les autres possibilités.

A cet effet, nous animons en Région Auvergne-Rhône-Alpes, une cartographie linguistique www.parlera.fr, recensant toute l'offre disponible et proposant des fiches ressources d'aide à l'orientation.

2. L'offre de formation « savoirs de base » n'est pas adaptée à certains profils de jeunes

En effet ces jeunes en très grande difficulté avec l'écrit, peu autonomes dans l'apprendre ou encore issus de territoires spécifiques (par exemple certains ultramarins) peuvent présenter des spécificités comportementales, des références sociologiques, des difficultés dans le rapport à la formation ou de telles insuffisances en « apprendre à apprendre » ou lecture/écriture, qu'un espace avant l'entrée en formation leur est nécessaire.

La réponse est parfois trouvée dans le milieu associatif et nous proposons alors d'accompagner les structures ou les personnes afin d'élargir leurs compétences pédagogiques, bien conscients cependant que cette solution n'est que transitoire. Elles ne sont pas mises en œuvre par des professionnels et sont limitées en heures pour des raisons de financement.

Un autre axe de travail est la sensibilisation et la formation des différents encadrants afin d'adapter les dispositifs actuels par une meilleure connaissance des problématiques (par exemple par une journée animée autour des spécificités des jeunes de Mayotte).

Parfois, l'inadaptation de l'offre peut relever davantage de la représentation qu'en ont des conseillers que d'une réalité objective.

3. Accompagner un jeune en difficulté linguistique ne consiste pas uniquement à l'orienter vers une formation.

Les conseillers Mission Locale font parfois état d'un grand nombre de jeunes en difficulté avec l'écrit, mais également, en difficulté même avec l'idée de retourner en formation « savoirs de base » sans que les deux problématiques ne coïncident toujours, ou ne soient appréhendées conjointement.

Différentes étapes peuvent être nécessaires, pour lesquelles le conseiller Mission Locale est un acteur privilégié :

- Un accompagnement adapté à la problématique, qui permettra au jeune de reprendre confiance en ses capacités d'apprendre, de renouer avec la curiosité et de dépasser la difficulté récurrente de certains d'entre eux à faire le lien entre la formation et l'insertion professionnelle.

Si le besoin de formation est bien repéré par le conseiller, l'indispensable adhésion à une action de formation, non contrainte, du jeune ne va pas de soi. Que faire face des



manifestations de refus de formation, ou des évitements de formation ? L'entrée en formation ne se fera pas toujours à court terme, mais la question de l'illettrisme doit rester en toile de fond de l'accompagnement, dans une logique de parcours.

- Une analyse des compétences professionnelles acquises ou à acquérir, identifiées lors d'expériences professionnelles ou de périodes en immersion, permettant de construire avec le jeune des objectifs de formation en savoirs de base.
- Un étayage au cours de la formation lorsqu'une entrée en formation a été possible. Ce dernier point nous paraît crucial pour les jeunes les plus fragiles et réticents à la formation (pouvant être en demande de valorisation et quête de sens). Cela pose la question du lien entre conseillers et formateurs et de la possibilité matérielle d'entretenir ce lien sur ce temps de formation.

Nous avons déjà été amenés à apporter quelques éléments de réponse par :

- La présentation d'outils de repérage des jeunes en situation d'illettrisme, afin de pouvoir repérer les stratégies de contournement ou les réactions de gêne.
- L'adaptation des pratiques et des documents utilisés en Mission Locale, afin de permettre une meilleure communication entre le conseiller et le jeune accompagné (simplification des outils de présentation de formations, utilisation de SMS..).
- La proposition d'outils pédagogiques spécifiques pour l'animation des ateliers CV et rédaction de lettres de motivation.
- L'appui sur des outils comme le référentiel Compétences Clés en Situation Professionnelle de l'ANLCI, qui peuvent participer au double objectif d'un diagnostic fonctionnel de l'illettrisme et d'une valorisation des capacités professionnelles.
- Une participation aux comités de suivi *Compétences premières* (dispositif mis en œuvre en Rhône-Alpes) qui a permis de rappeler que les conseillers ne peuvent pas attendre des publics en situation d'illettrisme qu'ils expriment un besoin de formation ; des échanges avec des conseillers dans le cadre de la prescription sur le dispositif *Compétences socles*, mis en œuvre en Auvergne.

MODE D'INTERVENTION DES C.R.I.

Etant donné les spécificités territoriales de notre Région, notre action peut prendre différentes formes :

- Contacts individuels avec des conseillers (téléphone, mails, rencontres informelles..), animations de formations (par exemple proposées par l'OPCA Uniformation et regroupant des professionnels de différents horizons), comités de pilotage de dispositifs de formation
- Interventions au cours de réunions d'équipe, en réponse à des questions précises relayées par le référent, échanges de pratiques à partir de situations très précises et individuelles rencontrées par les conseillers
- Interventions spécifiques sur des thématiques identifiées par les conseillers (repérer un jeune en situation d'illettrisme, identifier un niveau linguistique, identifier des leviers pour mobiliser vers la formation...)
- Animation de groupes de travail et d'accompagnement sur la prise en compte de ces problématiques par les conseillers dans leurs pratiques (travail sur les méthodologies et outils pour la rédaction des CV ...)



DEVELOPPEMENT ET EXPLORATION DE PISTES D' ACTIONS

Concernant la Garantie Jeune et l'entrée en formation : En amont du SAS de un mois, ou bien au cours de celui-ci, les conseillers se rendent parfois compte de la difficulté de certains jeunes face à l'écrit. Même si l'objectif de la Garantie Jeune est l'accès à l'emploi, lorsqu'une situation d'illettrisme est identifiée, une réponse de formation n'est pas spécialement antinomique avec la poursuite du parcours d'insertion professionnelle. Comment, dans le cadre de ce dispositif aider les jeunes à rentrer en formation dans un dispositif adéquat parallèlement à la poursuite de leur parcours Garantie Jeune ? Comment convaincre tous les intéressés que « formation » et « insertion professionnelle » ou maintien « dans l'emploi » peuvent aller de pair ?

Concernant la certification CléA : Cette nouvelle certification pourrait peut-être valoriser les acquis de certains jeunes, servir de fil rouge dans la mise en place d'un parcours de formation ou objectiver des difficultés dans la démarche d'insertion professionnelle. Cependant, certains conseillers expriment des difficultés à en parler aux jeunes, en raison de l'aspect ressenti comme scolaire du positionnement et de la difficulté à en percevoir l'intérêt. Comment, si cette démarche est intéressante, favoriser sa mise en œuvre ?

Concernant des ateliers CV et lettres de motivation, un accompagnement déjà réalisé a permis aux conseillers de prendre conscience :

- Du niveau d'exigence demandé (réaliser un CV ou une lettre, qui sont des écrits complexes, relèvent d'un niveau cognitif élevé).
- Du lien nécessaire entre le travail d'accompagnement (lieu où peuvent se recueillir toutes les informations) et l'atelier (lieu de mise en forme de ces données). Ce lien s'il est à construire peut impacter l'organisation interne de la structure.

Autre piste envisagée, à titre expérimental :

Il serait intéressant de proposer, au sein d'une ML, un atelier « avant-formation » coanimé par un formateur et un conseiller, où ces jeunes pourraient aborder l'écrit différemment (de l'école) et comprendre le lien entre l'écrit et le professionnel, afin de mieux adhérer à une offre de formation. Le public cible pourrait être les personnes refusant, évitant la formation alors que le conseiller en situe bien la nécessité.

Ce serait une occasion également de traiter tout l'aspect collaboratif, promu par le numérique, mais qui est encore trop peu expérimenté, en amont même de tout type de formation et source de valorisation potentielle.